

GESTION DE L'EAU ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES TÉMOIGNENT

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS FINANCIERS DE L'AFD

INTERVENANT.E.S :

- **Hervé FAUVAIN** – Chef de projet Environnement, Grand Genève
- **Audrey KLEIN** – Secrétaire générale, Commission Internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL)
- **Philippe MOUTON** – Programme Solidarité Eau pS-Eau
- **Rémi TOURON** - Chargé de mission programme et coopération internationale - Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée - Corse
- **Rose-Marie DI DONATO** - Directrice - RESACOOOP
- **Maria Jésus ALONSO** - Directrice - Service de la Solidarité Internationale du Canton de Genève
- **Marie-Pierre BOURZAY CHERIF** - Responsable de la division Territoires et Entreprises - Agence Française de Développement

MODÉRATEUR :

- **Noël MERCIER**, Directeur Adjoint – Maison Economie Développement



PRÉSENTATION DES STRUCTURES

HERVÉ FAUVAIN – GRAND GENÈVE

- **La source d'eau comme richesse du territoire :**
 - ✓ Nous disposons d'une source d'eau diversifiée et abondante.
 - ✓ Source caractérisée par une forte biodiversité et des ressources souterraines.
 - ✓ Un contexte de paix favorable et propice au développement des avantages liés à la gestion de cette ressource, ce qui n'est pas le cas dans tous les territoires.

AUDREY KLEIN – CIPEL

- **Nécessité de coordination entre les collectivités transfrontalières pour garantir la qualité de l'eau :**
 - ✓ Collaboration entre 2 pays (France & Suisse) mais dont les stratégies ne sont pas toujours alignées.
 - ✓ Les ressources en eau sont en effet riches mais également vulnérables.
 - ✓ Forte implication des 2 gouvernements mais il faudrait accroître la transversalité des actions afin de dépasser la tendance à travailler de manière sectorielle.
 - ✓ Nécessité d'adopter une complémentarité des approches pour éviter la confrontation entre les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, fortement représentés sur le territoire.
 - ✓ La CIPEL, plateforme d'échanges relative aux enjeux et perspectives en termes de gestion de l'eau collective, peut satisfaire ce besoin de complémentarité.

Pour en savoir plus :

Davantage d'information au sujet de la CIPEL disponibles [ici](#).

PHILIPPE MOUTON – PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU PS-EAU

- **Un programme visant à garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement :**
 - ✓ L'objectif est l'accès à l'eau potable à niveau universel.
 - ✓ Objectif inscrit dans le cadre de l'Objectif du Développement Durable n. 6 qui vise la gestion durable des ressources en eau.
 - ✓ PS-Eau réalise des activités de formation et de sensibilisation à la protection de l'eau et facilite aussi le financement de certains programmes qui visent les populations plus vulnérables.
 - ✓ Pour une action plus structurante PS-Eau encourage aussi l'adoption de cadres institutionnels qui peuvent permettre l'accès à l'eau de façon pérenne et pour tous.



- **Un réseau réunissant des acteurs très diversifiés et complémentaires :**

- ✓ Programme créé depuis plus de 30 ans qui facilite la concertation entre différents acteurs de la coopération décentralisée, de nature non-gouvernementale.
- ✓ Programme ouvert aux acteurs français et étrangers engagés dans des projets de solidarité dans le secteur de l'eau : collectivités territoriales, associations internationales, professionnels, secteur de la recherche et pouvoirs publics.
- ✓ La diversité des acteurs permet de mobiliser différentes expertises relatives à l'eau et l'assainissement.
- ✓ Le programme représente un lieu d'échanges neutre, qui fournit un renforcement des capacités dans le secteur.

Pour en savoir plus :

Davantage d'information au sujet du Programme Solidarité Eau disponibles [ici](#).

RÉMI TOURON – AGENCE DE L'EAU RHÔNE – MÉDITERRANÉE – CORSE

- **Un cadre législatif renforçant les politiques nationales et les collaborations :**

- ✓ La loi de 2006 (loi L'EMA, Loi sur l'eau et le milieu aquatiques) a transposé en droit français la directive Européenne sur l'amélioration de la qualité de l'eau.
- ✓ Pour réaliser une politique pour l'eau il est nécessaire d'impliquer un grand nombre d'acteurs : collectivités territoriales, associations, pouvoirs publics etc.
- ✓ Favorisant ainsi une prise de décision à différent niveau : bassins hydrographiques, régions, intercommunalités.

- **L'agence de l'eau comme acteur favorisant la préservation de l'eau :**

- ✓ Accompagnement des collectivités et des acteurs économiques vers une utilisation rationnelle de l'eau ainsi que de lutter contre la dégradation du milieu aquatiques.
- ✓ Grace aux redevances payées par les usagers de l'eau, l'agence redistribue cet argent aux collectivités, agriculteurs et associations sous forme d'aides financières pour des travaux et aussi pour des études.
- ✓ Des démarches collectives et concertées sont encouragées par l'agence afin de concilier les différents usages de l'eau (irrigation, loisirs, eau potable) et au même temps préserver le milieu.
- ✓ L'agence favorise cette concertation à travers des "parlements de l'eau" (comités de bassin) qui bénéficient des contributions de différents acteurs tels que des décideurs ainsi que des usagers de l'eau.
- ✓ Les données que l'agence produit et diffuse sur l'eau sont utiles à la fois pour les acteurs publics et privés mais aussi à l'agence même pour évaluer l'efficacité de son opérât.

Pour en savoir plus :

Davantage d'informations sur l'Agence de l'Eau disponibles [ici](#).



ROSE-MARIE DI DONATO – RESACCOOP

- **La diversité des membres du réseau comme facteur de réussite :**
 - ✓ Groupement d'intérêt public créé depuis 2006, comptant aujourd'hui 28 membres : collectivités locales, associations, ONG, universités et établissements publics.
 - ✓ RESACCOOP est avant tout comme un lieu de dialogue et de rencontre favorisant les échanges et le partage d'expérience.
- **Le rôle de RESACCOOP dans la coopération décentralisée :**
 - ✓ Mobilisation et association des différents acteurs régionaux qui opèrent à l'international.
 - ✓ Les pays étrangers de référence sont l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Europe de l'Est et l'Asie.
- **Les autres missions de RESACCOOP :**
 - ✓ Production de références et d'outils méthodologiques aux acteurs de la coopération et soutient la concertation des programmes réalisés par les différents acteurs de la région.
 - ✓ Diffuse des expériences des coopérations internationales de la région.
 - ✓ Recensement de 2000 projets de coopération réalisés par les différentes organisations de la région dans une base de données : cet outil permet aux usagers de connaître les thématiques et pays sur lesquelles les organisations de la région travaillent et d'identifier des intérêts communs et éventuellement développer des synergies.
 - ✓ Sur la base de ces informations RESACCOOP établit chaque année la situation générale de la coopération régionale par le biais d'une publication nommée le Baromètre de la Coopération et de la Solidarité Internationale.

Pour en savoir plus :

Davantage d'informations sur RESACCOOP disponibles [ici](#).

Pour retrouver les baromètres de la coopération et de la solidarité internationale, c'est [ici](#).

MARIA JÉSUS ALONSO – SERVICE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU CANTON DE GENÈVE

- **Les engagements du Canton de Genève en matière de solidarité internationale :**
 - ✓ La plus grande partie des fonds est destiné à l'aide humanitaire, à l'environnement et au financement de projets des ONG.
 - ✓ Le Canton de Genève soutient aussi la Fédération Genevoise de Coopération qui regroupe plusieurs associations.
- **Les critères d'attribution des fonds :**
 - ✓ Les 2 critères principaux sont : la pertinence et la viabilité du projet.
 - ✓ Il est également important que les actions soient réalisées par les organisations présentes sur le terrain et que des collaborations basées sur l'échange et l'apprentissage réciproque soient créées.



- ✓ Il est aussi important que les autorités locales s'engagent à poursuivre les actions sur le long terme afin que l'impact du projet continue aussi après le financement du Canton.

Pour en savoir plus :

Davantage d'informations sur le service solidarité internationale du Canton de Genève disponibles [ici](#).

Davantage d'informations sur la Fédération Genevoise de Coopération disponibles [ici](#).

TÉMOIGNAGES DE STRUCTURES ENGAGÉES

NAOMI MONNIER – CHARGÉE DE SUIVI DE PROJETS – HYDRAULIQUE SANS FRONTIÈRES

- **Un projet pilote à Brickaville à Madagascar :**
 - ✓ Partenariat avec la commune de Brickaville et l'Association des Jeunes de Brickaville (AJB).
 - ✓ Le projet qui vise au même temps l'eau potable et l'hygiène est destiné aux 6000 habitants du centre-ville qui se situent sur la rive droite et gauche du fleuve Rianila.
 - ✓ Début du projet en 2012 : plusieurs km de canalisation ont été réalisés sur les deux côtés du fleuve, deux forages et un réservoir.
 - ✓ Le projet ne s'est pas arrêté aux travaux mais une forte campagne de sensibilisation sur l'hygiène a aussi été menée ainsi que sur l'utilisation raisonnée de l'eau.
 - ✓ Formation des jeunes de l'AJB à la gestion et à la maintenance des œuvres réalisées ainsi que pour la gestion des fonds.
 - ✓ Des émissions radios ont aussi permis de faire une campagne de communication efficace en plus de la visibilité assurée par les jeunes de l'AJB facilement identifiable dans la ville grâce à leur t-shirt avec le logo de l'association.
 - **L'importance de bâtir la confiance entre tous les partenaires :**
 - ✓ L'importance du capital humain et du soutien technique.
 - ✓ Un contexte favorable grâce à la présence de partenaires forts tels que l'AFD.
 - ✓ Le partenaire local tel que l'AJB a fortement aidé à instaurer une situation de confiance grâce à leur proximité avec la population.
- ➔ **La confiance et la modestie, la capacité d'apprendre l'un de l'autre sont les clés de réussite du projet.**

Pour en savoir plus :

Davantage d'informations sur Hydraulique Sans Frontières disponibles [ici](#).

Davantage d'informations sur le projet à Brickaville disponibles [ici](#).



HAMIDOU NIANDO – CHEF DE CANTON – TERA NIGER

- **L'importance du travail en partenariat, notamment avec l'AFD :**
 - ✓ Plusieurs forages et des chemins agricoles ont été réalisés grâce aux partenariats ; le taux d'alphabétisme a été amélioré ainsi que les soins de santé intégrés (mère/enfant).
 - ✓ Par rapport à la gestion de l'eau : il s'agit d'une région où il y a l'élevage et l'agriculture, il peut y avoir des situations de conflits, reliées aussi à la présence de gens d'autres régions qui viennent utiliser ces mêmes sources d'eau (transhumance).
 - ✓ Le rôle des ONG (locales et internationales) est crucial pour l'assainissement car « L'eau se salie malgré nous ».

STÉPHANE VALLI – PRÉSIDENT – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY GLIÈRES (CCFG)

- **La coopération décentralisée comme moyen pour les collectivités de s'engager dans des pays étrangers :**
 - ✓ Grâce à une participation financière des usagers de l'eau française à travers leurs redevances.
 - ✓ Les deux problèmes majeurs sont l'eau potable en milieu rural ainsi qu'en milieu urbain (par exemple pour les hôpitaux) et la gestion des eaux usagées. Les latrines ne fonctionnent pas bien et il faudrait réaliser des stations d'épurations. Unifrance est présent aussi sur le terrain pour mutualiser les finances.
 - ✓ La collaboration entre les pays a permis à un stagiaire de Téra de venir effectuer un stage de deux ans à la CCFG pour la mise en place des services de gestion de l'eau.
- ➔ **Il s'agit de partenariats gagnant-gagnant qui permettent d'apprendre l'un de l'autre et où l'écoute est essentielle pour comprendre et mieux répondre aux besoins.**

PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS FINANCIERS DE L'AFD

MARIE-PIERRE BOURZAY CHERIF – RESPONSABLE DE LA DIVISION TERRITOIRES ET ENTREPRISES –
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

- **L'AFD comme établissement public financier :**
 - ✓ Principalement dédié au financement du secteur public mais inclut aussi Pro-Parco qui est dédié au secteur privé.
 - ✓ Tous les financements sont attribués en lien avec les Objectifs du Développement Durables de l'Agenda 2030 de Nations Unies et visent tous à assurer le rayonnement de la France à l'étranger.
 - ✓ L'AFD envisage un rapprochement avec Expertise France qui permettra de fournir aussi de la coopération technique française en plus du financement.
 - ✓ Il est primordial d'écouter ce que les collectivités locales peuvent apporter aux projets et promouvoir une approche territoriale. La responsabilité des projets est entièrement partagée entre la collectivité française et les partenaires à



l'étranger. Il est essentiel que la collectivité locale mobilise l'expertise de son territoire.

- **Les actions menées par l'AFD portent sur trois axes :**
 - ✓ La gouvernance
 - ✓ Le développement local
 - ✓ La lutte contre le changement climatique

- **Le dispositif financier FICOL (facilité de financement des collectivités territoriales françaises) :**
 - ✓ Les critères d'attribution changent tous les ans pour mieux s'adapter et répondre aux nouvelles situations qui se présentent.
 - ✓ Financement direct de projets identifiés et mis en œuvre par les collectivités territoriales françaises dans les pays en développement.
 - ✓ Les projets doivent porter sur les secteurs d'intervention de l'AFD ; l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement, le climat, l'éducation et l'appui à la gouvernance locale entre autres.
 - ✓ Seuls les projets qui ont été objet d'une étude de faisabilité par rapport à leur impact social peuvent être pris en considération. Il est important que les projets prévoient des indicateurs de suivi et d'impact et des mécanismes d'évaluation.
 - ✓ La FICOL intervient de manière complémentaire au mécanisme dit « 1% solidaire » qui s'applique aux secteurs de l'eau et assainissement, déchets et énergie.

Pour en savoir plus :

Davantage d'informations sur l'AFD sont disponibles [ici](#).

Davantage d'informations sur la FICOL sont disponibles [ici](#).

POUR CONCLURE

- ➔ **La modestie et le partage sont essentiels au bon déroulement des projets : il est primordial d'apprendre de l'expérience et des connaissances de l'autre.**
- ➔ **Il est important de créer des lieux d'échanges, des plateformes de rencontres pour pouvoir connaître et partager les pratiques adoptées dans des autres pays ainsi que sur le territoire français.**